



Féchy, le 10 juin 2013

CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY

RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL
N° 5/2013 RELATIF A L'ADAPTATION DU REGLEMENT DU CONSEIL GENERAL

Au Conseil Général de Féchy,
Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

La Commission composée de Monsieur Alexandre Oehen 1^{er} nommé et rapporteur, Madame Christiane Auget et Monsieur Willy Kursner membres, s'est réunie le 10 juin 2013 à 20h00 à la salle de la Municipalité, afin de consulter ce préavis.

Messieurs Marc Morandi et Marc Hasler, municipaux, étaient présents lors de notre réunion afin de nous présenter le préavis et de répondre à nos questions.

La commission constate

Ce document a été révisé par l'Etat de Vaud et est applicable à toutes les communes vaudoises

Que dans son ensemble, nous retrouvons le contenu de l'ancien règlement du 28 mars 2006, mise à part quelques précisions.

Néanmoins, la commission voudrait relever les points suivants :

Art 34, §2: Nous proposons de laisser ce paragraphe, afin de laisser toute flexibilité au Conseil Général, pour avoir une commission de gestion et une des finances si nécessaire.

Art 35 : Nous proposons de garder « les suppléants seront systématiquement convoqués à participer à toutes les réunions de commissions sans droit de vote si tous les membres sont présents ».

Art 46, § 3 : Nous proposons de rajouter à la fin du paragraphe « **il peut néanmoins participer comme auditeur** ».

Art 56. Nous proposons de modifier : « la municipalité doit impérativement la traiter et y répondre dans un délai de **4 mois**. »

Art 92, Nous proposons de modifier la fin de l'article: « ...Soit communiqués à chaque conseiller, dix jours au moins avant la délibération, en copie **et sur le site internet**, soit tenus pendant 10 jours à la disposition des membres du conseil. »

Remarque :

Art 97, §2 : cet article à été supprimé pour être déplacé à l'Art.99

En conclusion, et au vu de ce qui précède, la commission recommande à l'unanimité au Conseil Général d'accepter ce préavis tel que présenté.

Le président

Alexandre Oehen



Les membres

Mme Christiane Aguet



M. Willy Kursner

